

Direction départementale des territoires

Service Environnement

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

Projet d'arrêté préfectoral fixant les dates d'ouverture et de clôture de la chasse dans le département de l'Aisne pour la Campagne 2023-2024

En application du principe de participation du public défini à l'article L.120-1-1 du code de l'environnement, le préfet organise la consultation du public de cet acte administratif ayant une incidence sur l'environnement **du 28/04/2023 au 18/05/2023**.

Cet acte administratif fixe :

- les dates d'ouverture et de clôture de la chasse dans le département de l'Aisne pour la Campagne 2023-2024 ;

À cet effet, une copie du projet de décision accompagnée d'une note de présentation seront :

➤ publiées sur le site internet des services de l'État dans l'Aisne:

<https://www.aisne.gouv.fr/Politiques-publiques/Consultations-et-Enquetes-publiques/consultations-publiques> ;

Le public pourra envoyer ses observations pendant cette période par courriel à ddt-env-pn@aisne.gouv.fr

Ces observations devront parvenir à la Direction départementale des territoires au plus tard le **18 mai 2023**.

LAON, le 28 avril 2023

Pour le Préfet et par délégation,
Le directeur départemental des territoires,


Vincent ROYER